

Plans de mobilité d'entreprises

Genève et Vaud s'associent pour rationaliser les déplacements professionnels

L'Office des transports et de la circulation du canton de Genève et le Service de la mobilité du Canton de Vaud souhaitent promouvoir auprès des employeurs des solutions permettant de rationaliser l'ensemble des déplacements pendulaires et professionnels de leurs collaborateurs, dans le but de restreindre l'utilisation de la voiture. Un document a été rédigé afin d'encourager et aider les entreprises à élaborer un « plan de mobilité ». Il contient des lignes directrices générales et des recommandations quant aux mesures pouvant être mises en oeuvre dans le cadre professionnel.

Diverses entreprises, privées et publiques, (Procter & Gamble à Genève, l'Aéroport de Genève le Département des infrastructures de l'Etat de Vaud (DINF) ou Novartis et la Banque Sarasin, à Bâle), ont d'ores et déjà entrepris des actions dans ce sens. Parmi les mesures concrètes mises en place, l'on peut citer notamment: la promotion des transports publics et du co-voiturage, la création de navettes d'entreprises et l'organisation du stationnement.

Pour plus d'informations (en français):

Guide de mobilité Genève-Vaud <http://www.geneve.ch/otc/d-politiq-publ-entreprise2004.htm>

Boîte à outils pour la gestion de la mobilité d'entreprise <http://www.mobilitymanagement.be/>

Mobilitätsführer für Unternehmen in Genf und Waadt

Kooperation für die Verbesserung des Pendler- und Berufsverkehrs

Das kantonale Amt für Transport und Verkehr Genf und der Mobilitätsservice des Kantons Waadt streben gemeinsam eine gesamtheitliche Verbesserung und damit eine Ökologisierung des Berufs- und Pendlerverkehrs an. Ziel ist es, via Unternehmen Angestellte zu motivieren, auf das private Auto zu verzichten und alternative Mobilitätsformen zu testen. Firmen werden aktiv bei der Umsetzung und Etablierung von geeigneten Managementinstrumenten unterstützt. Es wurde eigens dafür ein Mobilitätsführer mit konkreten Angeboten und Empfehlungen erstellt.

Verschiedene private und öffentliche Unternehmen haben bereits einige Massnahmen zur Reduktion des motorisierten Individualverkehrs umgesetzt. Erwähnenswert sind beispielsweise die Förderung des öffentlichen Verkehrs, die Bildung von Fahrgemeinschaften und der Einsatz von Firmenbussen.

Weitere Informationen (auf französisch):

Guide de mobilité Genève-Vaud <http://www.geneve.ch/otc/d-politiq-publ-entreprise2004.htm>

Toolbox für Verkehrsplanung <http://www.mobilitymanagement.be/>

16.08.2004

Soutenu par:



Mobilservice
c/o Büro für Mobilität AG
Hirschengraben 2
3011 Bern
Fon/Fax 031 311 93 63 / 67

Mobilservice service francophone
c/o webpublisher & media relations | cathy **savioz**
Rue de Vermont 58 | CH-1202 Genève
Tél. 022 734 64 76
redaction@mobilservice.ch | www.mobilservice.ch



Page



d'accueil



Plan de mobilité d'entreprise

[Accès au document complet](#)  (.pdf taille 400 Ko)

Genève et Vaud s'associent pour offrir aux entreprises un guide de mobilité

Il y a peu de temps encore, les agglomérations romandes paraissaient peu concernées par les problèmes de trafic que connaissent les grandes métropoles européennes paralysées par la congestion aux heures de pointe et suffocant sous la pollution. Aujourd'hui pourtant, en raison de l'augmentation incessante de la circulation automobile, ces mêmes menaces planent dangereusement sur nos villes.

Si l'on sait que les études liées à l'aménagement du territoire prévoient pour 2020 une augmentation de 40% du trafic motorisé, on aura compris que les difficultés liées à la circulation sont destinées à prendre de l'ampleur.

Le trajet pour se rendre au travail est déjà devenu, pour une majorité de pendulaires, synonyme d'embouteillages, de retards, de stress, d'accidents de voiture et de frais de plus en plus élevés. Tout cela est, bien sûr, accompagné d'une dégradation de l'environnement et de la qualité de vie de chacun. Seule une action concertée peut permettre de résoudre ces difficultés: une concertation entre les collectivités publiques et le secteur privé, d'une part, et d'autre part une collaboration entre régions et cantons voisins.

C'est la raison pour laquelle les cantons de Genève et de Vaud se sont associés, dans le cadre du groupe de travail "transport" de la coopération intercantonale Vaud-Genève, pour réaliser ce document destiné aux entreprises.

Les entreprises ont le pouvoir, et d'une certaine façon le devoir, d'influencer les flux de trafic que génèrent leurs employés par leurs trajets pendulaires et professionnels. Cela passe par l'encouragement à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs comme les transports publics, la mobilité douce ou le covoiturage, non seulement parce que la mobilité coûte cher aux entreprises (surfaces de stationnement, véhicules de service, etc.) mais aussi parce que les entreprises, en tant que forces économiques, ont une importante responsabilité face à la collectivité et à l'environnement. Nombre d'entre elles se soucient de leur bilan énergétique, mais souvent sans avoir conscience qu'une part importante de leurs émissions polluantes provient des déplacements motorisés de leur personnel. Cette publication, qui se veut pratique et concrète, a pour but de les aider à améliorer leurs performances dans ce domaine, tout en participant à une amélioration de la qualité de vie de toute la collectivité.

[Plan de mobilité d'entreprise](#)  (taille 400 Ko)

Document réalisé conjointement par Genève et Vaud en juin 2004



Autres
informations:

POLITIQUE DES TRANSPORTS

- [Généralités](#)
- [Cartes](#)
- [Publications](#)